



DISCIPLINE



Suite aux incivilités, le Comité Directeur a décidé de faire connaître à l'ensemble des composantes de notre football, les sanctions prononcées par sa Commission de Discipline afin que chacun prenne ses responsabilités.

REUNION du 25 FEVRIER 2022

Nombre de suspendus pour 1 match : 3

Nombre de suspendu pour 2 matchs : 2

Nombre de suspendus pour 3 matchs : 4

Nombre de suspendus pour 4 matchs : 1 – brutalités

Nombre de suspendus pour 10 matchs : 1 – Intimidations à arbitre après match

Nombre de suspendus pour 20 matchs : 1 – Intimidations à arbitre après match, propos blessants, comportement devant la Commission.

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.